



CHARTRE AQUAORBI

Le signataire de la présente s'engage avec AquaOrbi sur les valeurs suivantes. :

- Notre finalité est de permettre aux populations des agglomérations des pays défavorisés d'accéder de manière durable à un service de l'eau et de l'assainissement de qualité, pour un coût compétitif et compatible avec leurs capacités de paiement.
- Nous nous considérons comme porteur d'une mission dont l'objectif est le bien commun. En particulier, notre résultat économique est pour nous un instrument au service de la mission sus-citée et non un but, le véritable but étant le développement des services auprès du plus grand nombre.
- Notre action se veut éthique et équitable :
 - Nous nous engageons à respecter les droits internationaux de l'homme et du travail, nous refusons toute forme de corruption, directe ou indirecte, pour nous-même comme pour nos partenaires.
 - Nous voulons que notre action soit au bénéfice de tous, et en particulier des plus vulnérables parmi les populations destinataires du service, les salariés, les sous-traitants, et tous nos partenaires.
 - Nous affirmons notre volonté de répartir équitablement entre toutes les parties prenantes la valeur créée au travers de notre action: clients, salariés directs et indirects, fournisseurs, actionnaires, et entreprise elle-même pour permettre son développement. En particulier, nous nous engageons à maintenir le montant des rémunérations de nos dirigeants à des niveaux compatibles avec notre action d'intérêt public.
- Nous voulons que notre action soit parfaitement intégrées dans la réalité opérationnelle et économique locale : développement des compétences de nos partenaires et de nos ressources humaines locales afin de leur permettre d'atteindre une pleine autonomie opérationnelle ; équilibre économique autonome visant une parfaite indépendance vis-à-vis des aides extérieures ; service destiné à toutes les catégories de population ; respect des priorités des politiques publiques locales.
- Nous voulons être exemplaire dans notre partenariat avec nos salariés, nos partenaires, nos fournisseurs, ainsi qu'avec les autorités et institutions locales ou internationales pour ou avec lesquelles nous travaillons. Nous promovons à cette fin les dispositions contractuelles favorisant la transparence et la confiance.
- Nous considérons comme partie intégrante de notre responsabilité la gestion durable des ressources en eaux ainsi que le souci de la préservation ou récupération de l'état environnemental des milieux dans lesquels nous opérons.
- Nous nous engageons à contribuer à la promotion des principes énoncés dans cette charte dans nos domaines d'influences, en particulier s'agissant de tous aspects touchant aux services de l'eau et de l'assainissement.
- Notre mode de gouvernance intègre un organe réellement indépendant, capable de garantir le respect de toutes les valeurs énoncées dans cette charte. Nous lui donnons les moyens de fonctionner, et garantissons en particulier qu'il a accès à toute information relative à la marche de l'entreprise pour accomplir sa mission. AquaOrbi est partie prenante de cet organe de surveillance.